

# l'info Charwolsse

N°7





## Le mot du Maire

### Sommaire

Le mot du Maire .....	2
CM et CCAS .....	3-4
Vie scolaire .....	5-9
Vie locale & Loisirs .....	10-16
Vie culturelle .....	17-20
Citoyenneté .....	21-22
Infos diverses .....	23-26
Vie associative .....	27-28
Intercommunalité .....	29-30
État civil .....	31
Agenda .....	32

Nous voici arrivés dans notre troisième année de mandature.

Quand je fais le bilan des actions que nous avons proposées lors de l'élection de 2020, celles-ci sont réalisées à 80 %.

L'équipe municipale en place, a mis et mettra toute son énergie afin de terminer d'ici 2026, les propositions dans le domaine de l'urbanisme, du social, du culturel, de l'animation ainsi que les aides à nos associations.

Nous présentons un bilan qui reflète une gestion financière maîtrisée et responsable.

Le budget 2023, que vous consulterez dans la page suivante, vous apportera les informations sur les investissements étudiés en commission et votés lors du Conseil municipal du 7 avril 2023.

Les taux communaux resteront identiques à 2022. Néanmoins une hausse de la fiscalité des bases d'imposition a été décidée par la loi de finances de la république, à hauteur de 7,10 %. Le Conseil municipal ne peut pas intervenir sur cette mesure.

Concernant les travaux de la rue Victor Hugo, ils touchent à leur fin avec beaucoup de déboires. À ce sujet, je remercie les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

La deuxième tranche sera à l'étude cette année, pour une réalisation en 2024.

Dans quelques semaines, nous installerons des totems (panneaux d'informations) qui relateront l'histoire de notre commune. Ils seront positionnés à proximité du kiosque, de l'église, de la Mairie et de l'usine MAGUIN.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Le Maire, Bruno COCU**



**MAIRIE  
de CHARMES**

**9 rue Aristide Briand  
02800 CHARMES**

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

**Lundi au Jeudi**  
9h00-12h00 et 13h30-17h30

**Vendredi**  
9h00-12h00 et 13h30-16h30

**Tél. 03.23.56.23.09**

**mairie-charmes@wanadoo.fr**

# CONSEIL MUNICIPAL & CCAS

Lors de la séance du vendredi 7 avril 2023 à 20 h 00, le Conseil municipal a procédé au vote du Compte Administratif 2022 approuvant les recettes encaissées et les dépenses effectuées.

De nombreux travaux et investissements ont été réalisés en veillant à l'équilibre financier.

Le Conseil municipal a ensuite procédé au vote du Budget Primitif 2023. Des opérations d'optimisation du patrimoine ont été priorisées notamment au niveau de la modernisation du parc de l'éclairage public et du Centre Socio-Éducatif « Saint-Exupéry » concourant à des objectifs d'économie d'énergie.

## LISTE DES NOUVELLES OPÉRATIONS PRÉVISIONNELLES DE 2023

- Rétrocession de terres transférées au SIVOM,
- Éclairage Public : équipements en foyer LEDS des éclairages rue du Moulin à vent, rue Alexandre Dumas, ruelle Jules Ferry (ruelle reliant la rue Jules Ferry à la route de Laon) et Paul Doumer,
- Achat de tables et de bancs pour les manifestations,
- Création d'un nouveau monument Columbarium de 9 cases,
- Réhabilitation logement 3 Place de la mairie - 1<sup>er</sup> étage,
- Installation fibre (échéance 3/20),
- Achat de mobiliers pour les jeunes enfants à la médiathèque,
- Extension du système de vidéosurveillance,
- Changement du mobilier des années 1970 de la salle du conseil,
- Changement des fenêtres en PVC de la mairie côté cour au 1<sup>er</sup> étage,
- Installation d'une climatisation mobile au 1<sup>er</sup> étage de la mairie,
- Remplacement d'un véhicule utilitaire pour les services techniques,
- Changement éclairage au Centre Socio-Éducatif « Saint-Exupéry » par des foyers LEDS,
- Achat d'une débrousaieuse, d'une auto laveuse et de divers équipements pour les services techniques et administratifs,
- Achat d'illumination de Noël,
- Remplacement des rideaux métalliques des garages 3 et 4,
- Lancement de la phase 2 de réaménagement de la rue Victor Hugo,
- Acquisition de parcelles pour constitution d'une réserve foncière.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	Année 2021	Année 2022	Année 2023
<b>Subventions aux associations</b>	9 350,00 €	10 000,00 €	12 850,00 €

# CONSEIL MUNICIPAL & CCAS

## IMPÔTS 2023

Le Conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023. La revalorisation de la valeur locative effectuée par l'état est à hauteur de 7,1 %.

La taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires a été réintroduite par l'état sur la base du dernier taux voté en 2019.

### Taxe Foncière Bâtie

42,85 %

### Taxe Foncière non Bâtie

17,14 %

### Taxe d'Habitation

10,66 %

## PRÉSENTATION BUDGET CCAS 2023

Le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni le 06 avril 2023 afin de valider le Compte Administratif 2022 et préparer le Budget Primitif 2023 qui présente la balance suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	18 217,64 €	18 217,64 €
Investissement	Néant	Néant

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'apporter aide et soutien aux plus démunis, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou isolées. **Le C.C.A.S. peut vous aider, n'hésitez pas à contacter la mairie.**

## ACHAT GROUPÉ DE FUEL OU DE PELLETS

Madame Méaly RATH, Adjoint au Maire, vous propose de réitérer l'opération « achat groupé » concernant le fuel ou les pellets pour les habitants de CHARMES.



**Nous proposons de faire  
une commande courant juin.**

Si vous êtes intéressé(s), un formulaire est disponible en mairie afin de vous prononcer sur vos intentions de commande comprenant les quantités souhaitées pour le fuel ou pour les pellets (nombre de palettes de pellets souhaitées norme DIN plus ; min. 1 palette entière ; 1 palette = 1 Tonne = 65 sacs).

À réception des demandes, nous prospectorons auprès des différents prestataires et reviendrons vers vous afin de vous transmettre le prix, la date et le mode de règlement du fournisseur sous réserve de demandes suffisantes pour garantir un coût intéressant. Un bon de commande ferme vous sera alors transmis pour validation.

En adhérant à ce dispositif, vous vous engagez à être présent(s) le jour de la livraison afin de la réceptionner et régler directement le prestataire retenu.

## VIE SCOLAIRE

### ACHÈVEMENT DES TRAVAUX RUE VICTOR HUGO

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> partie de la rue Victor Hugo sont terminés. L'inauguration des travaux, du kiosque et des totems historiques aura lieu le 24 juin 2023.



### TRAVAUX AU STADE

Les filets de but au stade « Louis CARPENTIER » ont été changés.



### RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 13 avril 2023 au Foyer Rural « Charles CATILLON ». Celle-ci a permis de présenter le projet finalisé entre l'OPAL et la commune de CHARMES concernant la construction d'un lotissement comprenant 5 logements seniors et 8 logements locatifs ordinaires qui se trouvera à l'angle de la rue de l'Égalité et de la rue des Bourgmestres.

Cette réunion a été présentée par monsieur Freddy GRZELICZAK, Président de l'OPAL et monsieur Bruno COCU, le Maire.



# VIE SCOLAIRE

## INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

### École élémentaire « Maurice PRAT »

Les inscriptions en classe de CP et dans les autres classes, auront lieu les jeudis 4, 11, 25 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2023 sur prise de rendez-vous avec madame MUGUET au 03 23 56 20 59. En cas d'indisponibilité des parents à ces dates, il est possible de convenir d'un autre rendez-vous en contactant madame MUGUET, Directrice de l'école primaire « Maurice PRAT » au numéro de téléphone cité ci-dessus.

Pour les nouveaux écoliers sur la commune de CHARMES, l'inscription se finalise en déposant à la mairie le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile.

### École Maternelle « Henri MORELLE »

#### Inscriptions des enfants nés en 2020 pour la rentrée de septembre 2023

Vous pourrez prendre rendez-vous avec la Directrice, madame CHAUDELET, pour effectuer l'inscription à l'école et visiter les locaux avec votre (vos) enfant(s).

#### Pour toute prise de rendez-vous :

- par tél : 03.23.56.31.51 ou au 06.31.67.54.82
- par mail : [ecole-mat-charmes@ac-amiens.fr](mailto:ecole-mat-charmes@ac-amiens.fr)

#### Les rendez-vous auront lieu :

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| • jeudi 04 mai 2023 de 17 h à 18 h | • jeudi 1 <sup>er</sup> juin 2023 de 17 h à 18 h |
| • lundi 15 mai 2023 de 17 h à 18 h | • lundi 12 juin 2023 en journée                  |
| • jeudi 25 mai 2023 de 17 h à 18 h | • mardi 27 juin 2023 en journée                  |

L'inscription se finalise en déposant à la mairie le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile.

## DOSSIERS D'INSCRIPTIONS CANTINE SCOLAIRE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les dossiers d'inscriptions pour la cantine et l'accueil périscolaire pour la rentrée 2023/2024 seront à télécharger sur le site [www.charmes-aisne.fr](http://www.charmes-aisne.fr) ou à retirer en mairie à partir du 07 juillet 2023.



## LA MAGIE DE NOËL

C'est avec émerveillement que le lundi 12 décembre 2022, les élèves des écoles maternelle « Henri MORELLE » et primaire « Maurice PRAT » ont pu assister au spectacle de magie offert par la municipalité de CHARMES et assuré par l'agence artistique « Prestishow ». La visite du Père Noël a embelli cette fin de journée avec une distribution de chocolats.



## VILLAGE DE NOËL

Les agents du service technique, monsieur Frédéric BECART, Responsable et monsieur Benjamin OGER, Adjoint Technique ont œuvré aux décorations de Noël avec la création de sapins en bois, du chalet du Père Noël, de pancartes, ...  
Merci pour leur investissement.



# VIE SCOLAIRE

## REPAS DE NOËL À LA CANTINE



Plus de 60 repas de Noël ont été servis à la cantine scolaire, le jeudi 15 décembre 2022. Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal et les enfants ont savouré ensemble ce délicieux repas gourmand.



## ACTIVITÉS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Angélique et Marie ont proposé aux enfants allant à l'accueil périscolaire de réaliser diverses activités (halloween, l'automne, hiver, Noël, Pâques).

Les enfants, fêrus de ces réalisations, se sont très bien investis et peuvent être ainsi fiers d'eux.



## VIE LOCALE ET LOISIRS

### REMISE DE MÉDAILLES RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Le dimanche 9 octobre 2022, trois médailles régionales, départementales et communales ont été décernées par arrêté du préfet en date du 02 décembre 2021 et du 20 juin 2022 en signe de remerciement pour l'implication et le dévouement de personnes engagées pour la vie de CHARMES. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur Antoine LEFEVRE, Sénateur, madame Caroline VARLET-CHENOT et monsieur Aurélien GALL Conseillers Départementaux du canton de TERGNIER, des élus Charmois, du personnel communal et de la famille des récipiendaires.



Jean-Pierre TAISNE a reçu la médaille d'argent pour 20 années de travail en qualité de conseiller municipal



Pascal DEVILLIERS, jeune retraité de la fonction publique, s'est vu remettre la médaille de vermeil pour 30 ans de travail accompli au sein des services techniques de la commune



Frédéric BÉCART, responsable du service technique, a reçu la médaille d'or pour 35 années de travail accompli dans la fonction publique territoriale



Nathalie CORDIER, Adjoint Principal de 1<sup>ère</sup> Classe a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil pour 30 ans de travail

## EN AVANT LA CHASSE AUX FANTÔMES !

Le 26 octobre 2022, les petits et les grands déguisés ont, durant l'après-midi, chassé les fantômes dans la commune de CHARMES. Le circuit sur le thème Halloween était rempli d'énigmes et de devinettes. Plus de 80 enfants accompagnés de leurs parents ont participé à cette activité. Réussite assurée ! Les chasseurs de fantômes ont été récompensés par des sachets de bonbons.



# VIE LOCALE ET LOISIRS

## LES JEUX DE SOCIÉTÉ, C'EST FUN !

Le mercredi 2 novembre 2022, la médiathèque a accueilli une vingtaine d'enfants de 5 à 14 ans pour le traditionnel après-midi jeux de société.

L'occasion de retrouver les copines et les copains mais aussi de rencontrer d'autres enfants.

Ils ont découvert le jeu de société « Le temple du feu », un jeu de plateau ayant pour but de récupérer un maximum de pièces avant l'éruption du volcan.

Les enfants ont été ravis de faire des mélanges à base de bicarbonate, de vinaigre, d'eau et de colorant, une euphorie a accompagné cette éruption en fin de session.



Le mercredi 07 décembre 2022, un nouvel atelier a eu lieu. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux et passer un super moment.



## JOURNÉE DE NOËL

Le mercredi 14 décembre 2022, une journée de créativité a été organisée sur le thème de Noël à l'Espace Marcelline. Plus de 40 enfants ont participé à cet atelier riche en animations : contes, maquillage, créations. Des crêpes et des boissons ont pu être dégustées. Chaque enfant est reparti avec des chocolats offerts par la municipalité. Un grand merci à M. le Maire pour sa confiance pour l'organisation de cette journée, à mesdames : RATH, ZIoudi, MOUTON DESSAINT, messieurs : Taisne, NOGENT, GHESQUIERE, à Marie-Claude, Caroline, Angélique, Camille sans oublier au Père Noël, pour avoir animé merveilleusement bien cette journée dans la joie et la bonne humeur.



## VIE LOCALE ET LOISIRS

### CONCERT DE NOËL

Samedi 17 décembre 2022, le concert de Noël du groupe Nothing But The Blues s'est tenu à l'église « Saint-Rémi ».

Le public a été ravi par cette soirée musicale offerte par la municipalité qui s'est clôturée avec la dégustation de pains d'épices faits maison accompagnée d'un bon verre de vin chaud. Merci aux musiciens pour ce moment mélodieux et convivial.



### NOCES DE DIAMANT

C'est entouré par leur famille, que le 8 janvier 2023, Maria et Hilario DA CUNHA se sont dit « OUI » en présence de monsieur le Maire et de ses adjoints pour la célébration de leurs 60 ans de mariage.

Rares aujourd'hui, sont les mariages qui occasionnent de semblables cérémonies. Ces 60 années de vie commune ont été admirablement mises à l'honneur par monsieur le Maire et les adjoints. Félicitations aux mariés.



## CRÊPES PARTY !

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, l'espace Marcelline a accueilli des petits pâtissiers lors de l'atelier « Chandeleur ». L'après-midi a tellement été appréciée, que les enfants n'ont pas vu le temps passer : histoire de la Chandeleur, préparation de la pâte à crêpes, cuisson et surtout dégustation !

Monsieur le Maire n'a pas résisté aux crêpes et a félicité tous les participants.



## COURS DE GYMNASTIQUE

N'hésitez pas à rejoindre le cours de gymnastique animé par madame Isabelle MOUTON au Centre Socio-éducatif « Saint-Exupéry » tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 sauf pendant les vacances scolaires.

Vous pourrez faire une séance d'essai et vous inscrire directement sur place.



## CHARMES EN FÊTE – APRÈS-MIDI DANSANTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dimanche 19 mars 2023 a eu lieu l'après-midi dansante intergénérationnelle offerte par la municipalité Charmoise. De nombreux danseurs et spectateurs ont apprécié, Florine, une charmante accordéoniste ainsi qu'Eddy PARKER, qui ont mis l'ambiance au Foyer Rural « Charles CATILLON » de 16 h à 20 h.

Le comité des fêtes Charmois était de la partie afin de proposer la restauration et des boissons rafraîchissantes.



# VIE LOCALE ET LOISIRS

## ATELIER « COSMÉTIQUES »

Lundi 3 avril 2023, un atelier « cosmétiques » animé par Stéphanie CORMIER du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Aisne (C.P.I.E.) a eu lieu au Centre Socio-Éducatif « Saint-Exupéry », atelier riche en informations sur les risques sanitaires, les cosmétiques micropolluants et sources de déchets, la réglementation du « fait-maison », ...

Les participantes ont pu fabriquer à l'aide de fiches techniques : un baume pour le corps, un déodorant solide, un baume à lèvres.

Merci à madame CORMIER pour son intervention et pour avoir partagé son expérience.



## CHASSE AU ŒUFS DE PÂQUES

Samedi 8 avril 2023, la mairie a organisé la grande chasse aux œufs de Pâques qui a eu lieu au terrain d'aventure pour les jeunes Charmois âgés de 3 à 10 ans. Les enfants ont adoré chasser les œufs cachés, les mettre dans leurs paniers et surtout les déguster !



## CAP' JEUNES

Le dispositif CAP' Jeunes est réitéré cette année par la commune de CHARMES. Pour rappel, ce dispositif instauré par le Conseil Départemental de l'Aisne permet aux jeunes âgés de 16 à 21 ans de financer tout ou partie de son projet personnel (permis de conduire, achat d'un ordinateur, accès à la culture, au sport, .....) en travaillant 35 h ou 70 h pour la commune.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site :

[www.aisne.com](http://www.aisne.com) (rubrique à votre service – jeunesse – CAP' Jeunes).

De ce fait, tout jeune ayant un projet peut transmettre en mairie avant le 31 mai 2023 une candidature accompagnée d'un devis. Après étude des différents dossiers, 3 d'entre elles seront retenues.



## VIE CULTURELLE

### EXPOSITION HAUTE COUTURE FLORALE

Le week-end du 17 et 18 septembre 2022 à la médiathèque « Espace Marcelline », Agnès ANTOINE, artiste Charmoise, exposait ses œuvres réalisées à l'aide de pinceaux et d'aiguilles.

Cette artiste pratique depuis plus de 20 ans l'art floral japonais. Elle travaille sur toile en utilisant des matières nobles comme des pigments naturels, de l'encre de chine, de l'huile, de l'acrylique, des fleurs séchées, de la soie.

Félicitations à madame ANTOINE pour ces magnifiques réalisations ainsi que pour le partage de ses connaissances de l'art floral japonais !



### LA MUSIQUE S'ÉVEILLE A LA MÉDIATHÈQUE

Le 26 octobre 2022, un atelier d'éveil musical s'est déroulé à « l'Espace Marcelline ». Cette activité offerte par la mairie de CHARMES, en partenariat avec l'association IZQUIERDA, a séduit de nombreux enfants. Tout en travaillant les notes de musique, ils ont découvert le boomwhackers. Les enfants sont repartis avec un diplôme en poche. Une réussite assurée pour cette matinée ludique !



### FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE PÉRIODE ESTIVALE

La médiathèque « Espace Marcelline » sera fermée pendant la période estivale du 31 juillet au 11 août 2023 inclus.



## VIE CULTURELLE

### LE COIN DES MINI LECTEURS



Le jeudi 13 octobre 2022, à la bibliothèque de CHARMES, avec l'aide de deux puéricultrices de la PMI de LA FÈRE, s'est déroulée la séance « Le coin des mini lecteurs ».

Un temps unique de partage et de découverte pour les enfants de 6 mois à 2 ans proposé tous les 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.

Pour cette reprise, une présentation collective a été effectuée. Les enfants ont ensuite découvert les lieux puis écouté des histoires.

Le projet de création d'un livre, entre parents et enfants, a ensuite été proposé aux participants, de quoi garder un joli souvenir de ces échanges.

### ATELIER SOPHROLOGIE

Deux ateliers de découverte de la sophrologie ont été offerts en novembre 2022 par la commune de CHARMES. Organisés au Centre Socio-Éducatif « Saint-Exupéry » par Ingrid ZIOUDI, Adjointe à la commission culturelle, ces deux séances ont été animées par Sandrine BLICKE TACCOEN, sophrologue certifiée, Énergéticienne Reïki et Hypno. Sophrologue et sophronisés sont sortis de ses séances enchantés, déstressés et relaxés. Un grand merci pour cette découverte.

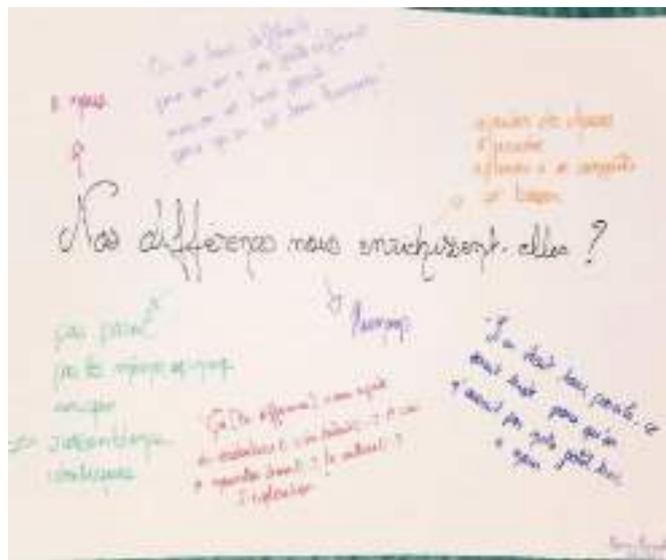


## ATELIER PHILOSOPHIQUE AVEC LES ENFANTS



Le 25 novembre 2022, Audrey BEGUIN de l'association SEVE a animé un atelier philosophique à la médiathèque « Espace Marcelline » avec les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école Maurice PRAT et les CM2 du cours Lacordaire. Cet atelier, sur le thème des émotions, a permis aux enfants de s'exprimer au niveau de la gestion des émotions, le respect, la réflexion, l'écoute et la bienveillance. Les enfants ont apprécié cette animation.

Le 20 janvier 2023 a eu lieu le 2<sup>e</sup> atelier philosophique. Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont échangé sur « les différences ». Échanges enrichissants, avis multiples, cet atelier a été apprécié par ces petits philosophes.



# VIE CULTURELLE

## ANIMATIONS PRÉVUES DE MAI À AOÛT 2023

**Mai 2023** : exposition « Mission Potager » du 5 mai au 26 mai 2023.

**Mercredi 10 mai 2023** : arrivage de nouveaux livres (romans adultes et enfants, bandes dessinées, mangas, albums, contes, documentaires).

## RAPPEL

La bibliothèque dispose d'une grainothèque. Si vous souhaitez découvrir ou acquérir de nouvelles graines, n'hésitez pas, la grainothèque est impatiente de recevoir vos graines !

## PROJETS

- Correspondance manuscrite avec des bibliothèques ou écoles étrangères **Adolescents et adultes.**
- Rallye Adolescents sur l'histoire de Charmes **Ados +13 ans.**
- Tournois de jeux (Rami, belote, poker) **Ados et Adultes.**



Grainothèque

Semences à  
Partager 

Prenez, déposez, librement  
les graines qui vous plaisent



# CITOYENNETÉ

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre 2022 a réuni beaucoup de monde au monument aux Morts. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux élus du canton, de représentants des institutions, de l'Harmonie Laféroise, des porte-drapeaux et de nombreux Charmois.

Après le dépôt de gerbe, l'Harmonie a interprété la Marseillaise accompagnée des enfants de l'école primaire « Maurice PRAT ». Un grand merci à tous pour leur participation à ce moment commémoratif émouvant.



## VŒUX 2023 DE MONSIEUR LE MAIRE AU PERSONNEL COMMUNAL

C'est dans un contexte particulier cette année, que monsieur le Maire, n'a pas souhaité reproduire la traditionnelle cérémonie des vœux au sein du Foyer Rural « Charles CATILLON » avec les élus, les partenaires, les personnalités et les habitants de la commune.

Il a tenu, néanmoins à présenter ses vœux au personnel communal, à l'ensemble des membres du Conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, le mercredi 11 janvier 2023.

Il a adressé ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes et salué le travail des associations Charmoises qui ont œuvré toute cette année pour apporter aide, soutien et animer notre commune. Ce moment d'échange a permis d'effectuer la rétrospective des actions et travaux entrepris en 2022.



# CITOYENNETÉ

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement de la population s'est terminé le 18 février 2023. Nous vous communiquerons les résultats officiels dès leur validation par l'INSEE. Merci à tous les Charmois qui ont contribué à son bon déroulement. Merci également à Nathalie, Camille, Marion et Véronique, agents recenseurs pour la qualité de leur travail et leur rigueur.



## OPÉRATION HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Samedi 18 mars, en association avec le « Collectif bien vivre à CHARMES », des élus et des bénévoles ont participé à l'opération « Hauts-de-France Propres 2023 ».

Durant cette matinée ensoleillée, il a été collecté 16 kgs 300 de déchets ménagers et 3 kgs 100 de déchets recyclables.

Afin de clôturer l'événement, la commune a offert une collation. Les participants ont pu constater le travail des services techniques. Nous remercions les Charmoises et Charmois qui ont œuvré ce samedi pour garder notre commune propre et agréable.



## CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Une gerbe a été déposée au monument aux Morts samedi 19 mars 2023 en l'honneur de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Monsieur le Maire vous invite à participer à la cérémonie du 8 mai 2023.

Le rassemblement est fixé à 9 h 30 – Place de la Mairie.

L'association Easy Airborne Group sera présente lors de la commémoration.

## ■ INFOS DIVERSES

### FERMETURE TEMPORAIRE DE LA POSTE

Le bureau de Poste de CHARMES sera fermé du lundi 31 juillet au samedi 19 août 2023. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du mardi 22 août 2023.



Durant cette période, le bureau de Poste de LA FÈRE, 36 Place Paul Doumer sera ouvert :

- du **31 juillet au 5 août** : lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30, mardi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.
- du **7 au 19 août** 2023 : lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30, mardi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

### RAPPEL AUX HABITANTS

#### ORGANISATION DU STATIONNEMENT SUR LES VOIES PUBLIQUES

##### RUES AVEC STATIONNEMENT UNILATÉRAL ALTERNÉ

- du **1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois**, le stationnement est autorisé du côté des numéros **impairs** des habitations,
- du **16 au dernier jour du mois**, le stationnement est autorisé du côté des numéros **pairs** des habitations.



##### RUES AVEC STATIONNEMENT IDENTIFIÉ

Le stationnement est autorisé dans les emplacements aménagés.

##### STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR INTERDIT

Afin d'éviter d'être verbalisé, vous devez respecter les règles de stationnement (coût de la contravention : 135 euros).

##### OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Travaux de façade, pose d'échafaudage, déménagement, déchargement de matériaux, etc, ... Une demande doit être faite par écrit et déposée en mairie afin d'établir une autorisation temporaire (via le cerfa 14023\*01).

### JARDINS COMMUNAUX

La commune de CHARMES met à disposition des parcelles de jardin à cultiver. Vous êtes Charmois, ou des environs, et vous souhaitez jardiner, il suffit simplement de transmettre votre demande par courrier à la mairie de CHARMES.

Après étude, une convention d'occupation de parcelle sera complétée, signée et une attestation d'assurance responsabilité civile devra être fournie.



## INFOS DIVERSES

### AMBU' LAINE

Agnès, Charmoise, se déplace dans la campagne axonaise les après-midis avec sa mercerie ambulante avec un choix d'articles français.

Passionnée par le tricot, elle décide de lancer son entreprise en allant au contact des personnes âgées ou de celles qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Elle essaie également de toucher un public plus jeune.



Vous pouvez contacter Ambu' Laine au 06.60.54.31.29 ou sur Facebook : Ambu Laine



### MAGASIN INSTANT PROMO

Lundi 9 janvier 2023, monsieur le Maire est allé à la rencontre des gérants du nouveau magasin Instant Promo CHARMES qui a ouvert ses portes à la zone des Charmilles, route de Laon.

Vous y trouverez de l'alimentation, avec une tendance au déstockage sur les produits frais, les boissons, les fruits et légumes, l'épicerie sucrée et salée mais aussi des produits d'hygiène et de l'alimentation pour chiens et chats.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30, le samedi de 10 h 00 à 18 h 30 non-stop.

### LES RESTOS DU CŒUR

Désormais, les restaurants du cœur accueillent les bénéficiaires à la zone des Charmilles – Route de Laon, tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00.

Contact : 09.87.32.39.74



### GRIPPE AVIAIRE

Les propriétaires de basses-cours sont priés de se présenter en mairie afin de faire le recensement de leurs volailles.



## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La propagation des chenilles processionnaires dans les chênes et les pins s'avère être un vrai fléau. Elles font partie des nuisibles les plus dangereux pour l'Homme comme pour les animaux. Elles sont en effet pourvues de poils urticants et venimeux entraînant rougeurs et brûlures. À leur contact, il est également possible de développer des complications respiratoires ou des œdèmes. On les identifie par leur couleur brune avec des tâches orange, leur tête noire ainsi que leurs nombreux poils ! Les particuliers doivent agir sur les arbres infestés dans leur propriété. Pour cela, des méthodes naturelles existent.

- **Lutte mécanique** : à la mi-octobre, supprimer les cocons et les incinérer. Prenez vos précautions : lunettes, masques, pantalons et manches longues).

- **Lutte biologique** : entre mi-septembre et mi-novembre, mettre en œuvre un traitement annuel préventif de la formation des cocons avec le produit Bacillus thuringiensis.

- **Capture par phéromones** : de mi-juin à mi-août, installer des pièges à phéromones sexuelles afin de limiter la reproduction sexuée et de prévenir les futures attaques.



En cas de questions et de doutes, n'hésitez pas à contacter un professionnel.

## FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique (vespa) est un insecte invasif et agressif. Soyez prudent, car ils sont dangereux pour les humains, les animaux et la biodiversité.

**QUE FAIRE FACE A UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?**

- Appeler un apiculteur référencé dans la liste des apiculteurs identifiés «frelon asiatique» sur le site [sdis02.fr](http://sdis02.fr)
- L'apiculteur confirmera si le nid est actif
- L'apiculteur réalisera le diagnostic
- Le SDIS sera alerté, si nécessaire. L'intervention ne sera pas facturée.

**PRENDRE LA MESURE DE CE NOUVEAU RISQUE LA PRESENCE DU FRELON ASIATIQUE DANS L'AISNE**

Le SDIS vous rappelle que la destruction des nids d'hyménoptères ne fait pas partie des missions principales des sapeurs pompiers.

Sauf dans l'espace public, pour le secours d'urgence.

Dans l'espace privé (ex: domicile), sauf secours d'urgence, rapprochez-vous d'un apiculteur pour toute destruction de nid d'autres hyménoptères.

> [abeille-aisne.fr](http://abeille-aisne.fr)  
> [syndicatapicolesudaisne](http://syndicatapicolesudaisne)

**LE CYCLE DE VIE DU FRELON ASIATIQUE :**

- FONDATION (Mars - Mai)
- CREUSSANCE (Juin - Août)
- REPRODUCTION (Septembre - Octobre)
- HIVERNATION (Novembre - Février)

Les pompiers interviennent pour détruire le nid. Si vous ne respectez pas cette procédure, l'intervention vous sera facturée 116,30€.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne - Rue William Henry Waddington CS 20659  
02007 Laon Cedex - Tél. 03 84 16 30 00

## INFOS DIVERSES

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en 2007 doivent venir obligatoirement se faire recenser en mairie à compter de leur date d'anniversaire, munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



### CATÉCHISME

Les inscriptions pour la rentrée 2023-2024 concernant les enfants des communes d'Achery, Andelain, Bertaucourt-Epourdon, Charmes, Danizy, Deuillet, Fressancourt, La Fère, Mayot, Missancourt, Rogécourt, Servais, Travecy et Versigny ont lieu dès le mois d'avril 2023 uniquement par téléphone au 03.23.56.42.64.

Une permanence aura également lieu pour les inscriptions, le mercredi 30 août 2023 au presbytère de CHARMES de 14 h 00 à 15 h 00. Les enfants concernés sont pour la 1<sup>ère</sup> année, les enfants nés en 2015, pour la 2<sup>e</sup> année, les enfants nés en 2014. Le regroupement a lieu au presbytère de CHARMES. Pour tout renseignement et inscription, téléphonez au 03.23.56.42.64.



### 1<sup>ère</sup> ÉDITION COLOR RUN DE L'APEL DU COURS LACORDAIRE

L'APEL du Cours Lacordaire vous propose la première édition de sa

# Color Run

de Charmes

## Dimanche 14 Mai 2023

Parcours 3 et 6 km  
En courant ou en marchant

Accueil à partir de 9h30 au stade de Charmes  
Echauffement à partir de 10h00  
Début de la course 10h30  
Restauration sur place sur réservation

Inscription en ligne avant le 30 avril

Informations et réservations :  
Color run charmés (facebook)  
colorrun.charmes02@gmail.com  
Réservez sur notre page facebook  
ou scannez le QR code

Un grand merci à :

INSTANT promo Carrefour contact CREDIT AGRICOLE iad

QR code

## VIE ASSOCIATIVE

### GALA DE DANSE ARABESQUE

L'Association ARABESQUE de CHARMES présentera son gala de danse le vendredi 9 et le samedi 10 juin 2023 à 20 H 30 au Foyer Rural « Charles CATILLON » à CHARMES.

Les 80 danseuses de l'association réaliseront des chorégraphies créées par Anne-Sophie LELY et Lucile COQUELET.

Ce gala de fin d'année est l'aboutissement d'un travail bien rempli et permettra au public de découvrir le fruit du travail d'une année de danse.

Pour tout renseignement, merci de contacter le 06.20.28.80.08.



### SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse a connu un grand succès pour leur premier loto qui a eu lieu au Foyer Rural « Charles CATILLON » le 11 mars 2023. Plus de 230 personnes sont venues pour tenter leur chance. Les joueurs ont apprécié cette journée. Félicitations aux chasseurs pour cette réussite.



### CLUB DES AÎNÉS DE CHARMES ET DES ENVIRONS

Le Club des Aînés de CHARMES et des environs est toujours actif et il est ouvert aux personnes de tout âge. Soyez les bienvenus tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 18 h 00 à la Maison Communale Charmoise. Comme chaque année, nous avons organisé notre repas de Noël et fête du Jour de l'An. Nous remercions monsieur le Maire et ses adjoints pour leur présence lors de notre vin d'honneur.

Cette année, le Club organise un concours de belote le samedi 13 mai 2023 ainsi qu'un loto le dimanche 14 mai 2023 au Foyer Rural « Charles CATILLON » de CHARMES.

Nous comptons sur votre présence.



## VIE ASSOCIATIVE

### COMITÉ DES FÊTES CHARMOIS

#### Atelier loisirs créatifs

Mercredi 12 avril 2023 de 10 h à 17 h au Foyer Rural « Charles CATILLON » à CHARMES s'est déroulé la journée de l'amitié de l'atelier loisirs créatifs. Cette journée était destinée à tout public.



### ASSOCIATION DES RANDONNEURS TRANQUILLES (ART)

Vous aimez randonner, vous aimez découvrir, l'association est prête à vous accueillir (adultes de plus de 18 ans).

L'association organise des Randonnées tous les jeudis et parfois les mardis. Distances 4 km, 8 km et 12 km. Elle propose également des Randos à la journée à la belle saison. Des sorties découvertes et touristiques sont proposées.

Cotisation annuelle actuelle : 12,00 euros.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Gilles PETITPAS, Président au 06.77.94.68.96,
- Jean-Pierre GOURLANDT, Vice-président au 06.79.58.13.98.
- Facebook : ART 02800 CHARMES



Une sortie à la journée est proposée le jeudi 8 juin 2023 à LA FERTÉ MILON.

Départ de la Place de l'Europe de LA FÈRE à 9 h 00

Arrivée à LA FERTÉ MILON à 10 h 30.

Départ de LA FERTÉ MILON à 18 h 00

Retour à LA FÈRE à 19 h 30.

Programme : randonnée de 9 km au bord de l'Ourcq. Visite libre de la cité de Jean Racine, un géant de pierre (1 km 500). Repas dans le sac à dos, sinon libre de manger à votre choix.

Inscriptions avant le 5 mai 2023 avec paiement à l'ordre de l'ART.

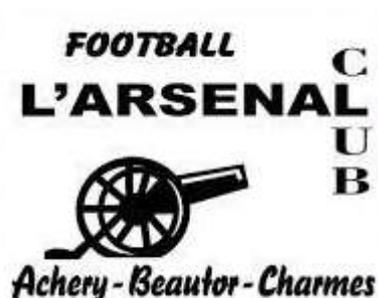
Contact : Gilles PETITPAS - Tél. : 06.77.94.68.96

Adresse : résidence Marronniers Appt 15, 1 avenue de Verdun 02800 LA FÈRE

### ARSENAL CLUB ABC

L'Arsenal Club ABC organise :

- le dimanche 28 mai 2023 le Tournoi International « Gilles ROJO »,
- le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 le Challenge « Greg LAHOUSSE ».



## DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LES REVENUS

**Une démarche concernant votre  
déclaration d'impôt sur les revenus:**

**Un agent des Finances publiques  
vous accueille:**

**les mardis 2, 9 et 16 mai 2023,  
les vendredis 5 et 12 mai 2023,  
le lundi 22 mai 2023**

**de**

**9h à 12h et de 14h à 16h**

**Dans les locaux de la France Services  
de La Fère**

**17 rue Henri Martin  
02800 LA FERRE**

**L'IMPÔT S'ADAPTE  
À VOTRE VIE**

[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

# INTERCOMMUNALITÉ

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

### POUR LES ENFANTS DE 3 À 17 ANS

Les inscriptions se font au Pôle Enfance Jeunesse au 1 rue Saint-Auban à LA FÈRE (rue en face du Centre Hospitalier Gériatologique). Pour tout renseignement, appelez le 03.23.38.42.20 ou bien consultez le site internet : [www.ctlf.fr/pej/alsh/](http://www.ctlf.fr/pej/alsh/)



## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Aides financières, suivi gratuit et personnalisé. Vous trouverez les contacts sur l'affiche ci-contre.

# ■ ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Léana GUHL  
Née le 1<sup>er</sup> février 2023

## MARIAGE

Romain BLONDELLE et Stéphanie DELHAYE, le 17 décembre 2022

## DÉCÈS

Jean-Pierre ALLART, décédé le 4 octobre 2022

Bernadette GOSSET, décédée le 12 octobre 2022

Janine BRULÉ, décédée le 24 décembre 2022

René REGGIORI, décédé le 28 décembre 2022

Nicolle POUILLET, décédée le 4 mars 2023



# AGENDA

## COMMISSION ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET DU MONDE ASSOCIATIF



- **DISTRIBUTION DES BRIOCHES AUX MAMANS DE 65 ANS ET PLUS**  
Samedi 3 juin 2023 à partir de 9 H 00.  
En cas d'absence, accrochez un sac à l'extérieur.
- **INAUGURATION DU KIOSQUE**  
Samedi 24 juin 2023.
- **CYCLO CROSS**  
Samedi 14 octobre 2023.
- **CONCERT DE NOËL**  
Samedi 16 décembre 2023  
au Foyer Rural Charles CATILLON.

DIRECTEUR DE PUBLICATION M. Bruno COCU

ÉQUIPE DE RÉDACTION Mme Sandrine THUILLIER-SEZILLE - Mme Angélique DESSAINT - M. Jean-Pierre TAISNE

IMPRESSION : Alliance Partenaires Graphiques - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2023 - Tirage : 800 exemplaires